

La Société Historique Acadienne

25IÈME CAHIER

Vol. III, no 5



OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1969

MONCTON, N.-B.

La Société Historique Acadienne

25IÈME CAHIER

Vol. III, no 5



OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1969

MONCTON, N.-B.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE

COTISATION: Janvier à décembre 1969

Individus	\$5.00
Bibliothèque et institutions	\$7.50
Membre à vie	100.00
Prix des Cahiers déjà parus	\$2.00 l'unité
Escompte de 20% pour la collection complète	

S'adresser au secrétariat: Case Postale 1032, Moncton, N.-B.

COMITÉ EXÉCUTIF élu à l'assemblée générale du 6 janvier 1969

Présidente	Mme Léone Boudreau-Nelson
Vice-Président	M. Gilbert Finn
Secrétaire	M. Ronald LeBlanc
Trésorier	M. Alphonse Melanson
Animateur	Père Anselme Chiasson
Vérificateur	M. Rodolphe LeBlanc
Conseillers	Dr Dominique Gauthier, de Shippagan R. P. Clarence d'Entremont, de Fairhaven, Mass. M. Gérard Desjardins de St-Anselme.
Publiciste élu par l'exécutif —	M. Bernard Poirier.

S O M M A I R E

	Page
Entre Nous	167
Jean-Baptiste Hébert "Major", par le Père Pierre Hébert, cap.	168
Deux lettres inédites de Charles Lawrence, et "a Checklist of Unpublished Acadian Source Materials in the Library of Congress, Manuscript Division, Washington, D.C." par Claude C. Sturgill de Floride	174
Assignment par Michel LeNeuf LaVallière à un groupe d'Acadiens de Beaubassin en 1682	178
Jacques Cochu, "Habitant de Beaubassin" et la Seigneurie de la Grande-Rivière en Gaspésie, par le Dr Ulysse Bourgeois	180
Les vieilles maisons acadiennes, par le Père Anselme Chiasson, cap.	183
Prisonniers acadiens du fort Edward, N.-E., 1763, 1764, et Pétitions des Acadiens de cette région, avec les listes des signataires, 1764-1768 (Papiers Deschamps) par Régis Sygefroy Brun	188
Une Société Historique du Nord-Est du N.-B.	193
ACADIA de Andrew Hill Clark	195
Liste de nouveaux membres	198

Entre Nous

À l'encontre du Cahier précédent qui ne contenait que deux articles, tous deux importants, ce 25^e Cahier en présente au moins sept, importants aussi, mais plus courts et à peu près tous de nature documentaire.

L'article du Père Pierre Hébert sur une famille acadienne Hébert, famille célèbre du Québec, en plus de nous intéresser, nous rappelle le grand nombre de descendants d'Acadiens au Québec avec qui nous aurions avantage à renouer les liens d'amitiés et à établir des relations fraternelles et culturelles.

M. Claude Sturgill, professeur d'histoire de France à l'université de Floride, s'intéresse toujours à l'histoire acadienne. Ayant découvert à Washington des lettres de Charles Lawrence qui semblent n'avoir jamais été publiées, il nous suggère de le faire dans nos Cahiers. Les Archives Acadiennes de l'université de Moncton, au fonds de Placide Gaudet, possédaient déjà une copie de ces lettres, moins deux. Ce sont ces deux dernières que M. Sturgill publie aujourd'hui. Il y ajoute une liste de documents de la Bibliothèque du Congrès de Washington qui intéressent l'histoire acadienne.

Un document sûrement inédit, Assignation par Michel Le Neuf LaVallière, est intéressant à plusieurs points de vue. Ainsi, il indique que l'harmonie ne régnait pas toujours entre Le Neuf et ses subordonnés. C'est aussi une des premières mentions de Chiasson en Acadie avant 1686, etc.

L'étude du Dr Ulysse Bourgeois sur Jacques Cochu nous éclaire sur une autre famille de Beaubassin et sa destination subséquente. — Puissent les extraits sur les vieilles maisons acadiennes susciter un mouvement par lequel on pourra accumuler toute une documentation sur l'architecture acadienne. — Enfin, les documents des Papiers Deschamps dont nous continuons la publication ici, avec les Petitions des Acadiens de 1764 à 1768 et leurs longues listes de signataires, mériteraient toute une étude. Quelles étaient ces familles et que sont-elles devenues? Quelle était la mentalité des Acadiens à cette époque? Ils refusent encore de prêter le serment d'allégeance puis se soumettent. Ils veulent envoyer des leurs comme délégués en France et ils en ont les moyens financiers. Enfin, ils demandent un prêtre, etc.

Nous tenons à saluer la fondation de la Société Historique du Nord-Est de la province du N.-B. et souhaiter à celle-ci bon travail et longue vie.

La Direction

Jean-Baptiste Hébert "Major" ⁽¹⁾

PIERRE M. HÉBERT, o.f.m., Cap.

Jean-Baptiste Hébert, baptisé à Bécancour le 19 octobre 1779, a été un architecte célèbre et un ébéniste. Il a fait une carrière brillante dans la milice canadienne. Il a été longtemps député des Cantons de l'Est et de Nicolet. Il a élevé une famille nombreuse dont un architecte, un notaire, une religieuse et deux prêtres. Parmi ceux-ci, le curé Nicolas-Tolentin Hébert est devenu illustre par sa fondation d'Hébertville au Lac St-Jean qui devait ouvrir la marche à tous les établissements de cette région. On l'appela "Le père de la colonisation au Lac St-Jean" et "L'Apôtre du Saguenay".

Le nom de Jean-Baptiste Hébert est sorti de l'ombre récemment quand il s'est agi de vendre le Séminaire de Nicolet à la **Sûreté du Québec** pour en faire un Institut de Police: c'est lui qui a été le réalisateur de cet imposant édifice.

En 1953 on a dû faire une rallonge à cet édifice. Le mur qu'on devait abattre pour cette rallonge a opposé une résistance de plusieurs semaines à des ouvriers armés jusqu'aux dents avec les outils modernes les plus perfectionnés. Résultats: le mur a cédé, mais les outils ont été brisés irrémédiablement. Le contracteur avait pourtant évalué à trois jours seulement le temps d'abattre ce mur . . .

La nouvelle rallonge exige qu'on tire les joints de la maçonnerie tous les trois ans, alors que la maçonnerie de M. Hébert n'a pas nécessité de réparation depuis un temps immémorable.

Quel était le secret de ce constructeur acadien? Il semble bien qu'on l'ait perdu à tout jamais. On a trouvé récemment un **four à mortier** dans la cour du Séminaire de Nicolet. C'est là que Jean-Baptiste Hébert préparait le ciment qui devait rendre la forteresse du Séminaire de Nicolet **imprenable, comme le voulait Mgr Plessis de Québec**. On sait que Mgr Plessis voulait faire du Séminaire de Nicolet, dans lequel il avait investi ses propres deniers, une forteresse contre l'assaut des anglais: Nicolet n'était-il pas l'endroit idéal merveilleusement situé entre Québec et

(1) On appelait couramment Jean-Baptiste Hébert "le major Hébert" parce qu'il était major dans l'armée (voir J. O. David dans "L'OPINION PUBLIQUE", 27 septembre 1877, et J. E. Bellemare, HISTOIRE DE NICOLET, p. 146). Le mot "major" est devenu un surnom qui est passé à sa lignée, pour la distinguer des autres lignées d'Hébert, (v.g. les Hébert "Manuel" . . .)

Montréal pour défendre les institutions du Canada Français advenant une attaque de la Nouvelle-Angleterre.

On trouve très peu d'écrits sur Jean-Baptiste Hébert, mais beaucoup d'allusions ici et là dans des livres et des journaux difficilement accessibles aujourd'hui. C'est ce qui explique quelques erreurs de date publiées plus récemment sur la vie de cet homme. Par exemple: les uns le font mourir à Nicolet en 1854 (Voir Aegidius Fauteux, *PATRIOTES DE 1837-1838*, édition des Dix, Montréal, 1950, p. 267, et *DICTIONNAIRE BEAUCHEMIN CANADIEN* 1968), d'autres le font mourir à St-Grégoire en 1864 (voir Desaulniers, *LES VIEILLES FAMILLES DE YAMACHICHE*, T. IV et *ARCHIVES DU SEMINAIRE DE NICOLET*). D'autres encore, à la Baie-du-Febvre la même année (voir Gérard Morisset, *COUP D'OEIL SUR LES ARTS EN NOUVELLE-FRANCE*, p. 159). D'autres finalement à Kamouraska en 1863 (voir Alexandre Paradis, *KAMOURASKA*, p. 385). Après plusieurs recherches aux différentes archives du pays, nous avons pu rassembler les dates exactes de sa mort, de sa naissance et des principaux événements de sa vie. Nous en donnons ci-après un bref tableau pour le bénéfice de l'histoire.

Notons en passant que ce Jean-Baptiste Hébert était le grand-père de Maurice Hébert, écrivain bien connu, père de Anne Hébert, poétesse. Il est l'ancêtre en ligne directe également de Jacques Hébert, écrivain. Les célèbres sculpteurs Hébert et le peintre Adrien Hébert étaient aussi de sa famille. Leur ancêtre commun, Jean-Baptiste Hébert, était un acadien déporté venu s'établir près de Nicolet où se trouve maintenant St-Grégoire. Ce Jean-Baptiste était né en Acadie le 24 juin 1692.

BIOGRAPHIE SOMMAIRE

de

Jean-Baptiste Hébert, major

- | | | |
|------|--------------|---|
| 1779 | 19 septembre | Né à Bécancour d'Etienne Hébert et Josephthe Babin. (Placide Gaudet) |
| | 19 octobre | Baptisé à Bécancour (Desaulniers, <i>LES VIEILLES FAMILLES DE YAMACHICHE</i> .) |
| 1787 | 11 juillet | Inhumation à Nicolet de son grand-père Jean-Baptiste (95 ans) (J. E. Bellemare, <i>HISTOIRE DE NICOLET</i> , 1924). |
| 1797 | | Construction d'un moulin à scies (18 ans). Le <i>COURRIER DU CANADA</i> , 3 juil. 1863, Québec).
(Circ.) Opère un atelier de menuiserie et de sculpture (Alfred Desilets, <i>SOUVENIRS D'UN OCTOGENAIRE</i> , 1922, p. 112). |

- 1796-98 Construction du "Manoir" au "Bois des Acadiens", aujourd'hui à St-Grégoire sur la route 3. Habité encore aujourd'hui par sa descendance et inventorié dans un Album Souvenir de la Province, comme une de nos plus belles maisons ancestrales.
- 1799 Correspondance avec Mgr Denaut, évêque de Québec (LE COURRIER DU CANADA, 3 juillet 1863, Québec).
- 1801 Epouse, à Nicolet, le 4 mai, Marie Madeleine Belliveau, fille de François Belliveau et de Marie LeBlanc. La dite M.-Madeleine Belliveau était petite-fille d'Anne LePrince, veuve de Sylvain LeBlanc. Cette Anne LePrince montait à l'échafaud à Brest, France, le 1er juillet 1794. (Voir "Deux Martyres Acadiennes" par l'abbé Clarence-J. d'Entremont, dans le 9e Cahier de la Société Historique Acadienne, octobre 1965).
- 1801 Baptême du premier enfant survivant, Marie (4 octobre). (Le Courrier du Canada, ib.)
- 1802 20 septembre. Son père Etienne agit comme témoin pour la cession d'un terrain à la Fabrique de St-Grégoire (Archives de la paroisse de St-Grégoire).
- 1805 Contrat pour les bancs de l'église de St-Grégoire (ib.).
- 1806 18 mai. Inhumation de son épouse à St-Grégoire.
- 1807 9 novembre. "Devient capitaine de milice" (LE COURRIER DU CANADA, op. cit.)
31 décembre. Epouse Judith Lemire à Baie-du-Febvre, fille d'Antoine Lemire, co-seigneur de la Baie-du-Febvre.
- 1808 28 février. Signe un contrat pour la construction d'un jubé de l'église de St-Grégoire.
- 1808 2 novembre. Baptême du deuxième enfant survivant Julie.
- 1808-14 Député de Buckingham (Publication du Gouvernement canadien).
- 1809 11 décembre. Mgr Plessis lui écrit comme délégué de la paroisse, au sujet de la construction de l'église (Archives de la paroisse de St-Grégoire).
- 1810 10 septembre. Baptême de Nicolas-Tolentin, troisième enfant survivant.
- 1812 Commissaire pour administrer le Serment d'allégeance. Assermenté le 30 juillet 1812 (Archives Publiques MSS)
- 1812 24 avril. Naissance de Marie-Louise, 4e enfant survivant.
- 1812 Marguiller de St-Grégoire (Archives de la Paroisse St-Grégoire).
- 1814 6 mars. Naissance de son 5e enfant survivant, Antoine.
- 1814 Sa fille Marie (13 ans) entre au Couvent des Ursulines T.-R. pour y étudier (lettre de Desilets à Desaulniers) (Histoire du Monastère des Ursulines de T.-Riv. II, p. 521)

- 1815 (Circ.) Fréquente l'atelier de l'architecte Alexis Millette, son futur gendre (COUP D'OEIL SUR LES ARTS EN NOUVELLE-FRANCE, p. 42, op. cit.)
- 1817 24 décembre. Naissance du 6e enfant survivant, Calixte.
- 1818 9 janvier. Marguillier à St-Grégoire (Archives de la paroisse de St-Grégoire)
- 1818 Construction de l'église de Lotbinière, (COUP D'OEIL SUR LES ARTS EN NOUVELLE-FRANCE, op. cit.) et du presbytère (ib. p. 39).
- 1819 15 février. Mariage de sa fille Marie avec l'architecte Alexis Millette, à St-Grégoire.
- 1819 4 mars. Baptême d'Octave à Bécancour, 7e enfant survivant.
- 1821 Travaux à l'intérieur de l'église de St-Grégoire.
- 1821 18 avril. Baptême de son 8e enfant survivant, Etienne.
- 1822 Nicolas-Tolentin entre au Collège de Nicolet pour y faire son cours classique (J. A. Ir. Douville, Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, II, p. 142*).
- 1823 Baptême de son fils Léon, 9e survivant.
- 1823 Marguillier à St-Grégoire.
- 1825 14 janvier. Sépulture de son père Etienne à St-Grégoire. (Desaulniers, Gaudet). Etienne était le plus jeune des quatre frères célèbres revenus à pieds des Etats-Unis où ils avaient été déportés. C'est lui qui, après plusieurs recherches, retrouva sa fiancée à Québec. Il serait le héros du beau livre de Napoléon Bourassa: **Jacques et Marie** et "le vrai héros d'**Evangéline**, le poème si populaire de Longfellow" (BULLETTIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, 1929, p. 405).⁽¹⁾
- 1826 6 août. Baptême de Eléonore son 10e enfant survivant.
- 1827 3 mars. Major du 3e Bataillon du Comté de Nicolet. (LE COURRIER DU CANADA, op. cit.)
- 1827 Antoine entre au Collège de Nicolet pour y faire son cours classique.
- 1827 Construction du Séminaire de Nicolet, (jusqu'en 1830).
- 1827 7 avril. Naissance de son 11e enfant survivant, Caroline.
- 1829 Calixte entre au Collège de Nicolet et y fera tout son cours classique. Il devint premier maire à Hébertville.
- 1830 9 février. Mariage de sa 2e fille Julie avec l'architecte Auguste Leblanc.

(1) Cet Etienne Hébert avait été exilé à Worcester Massachusetts, où il arriva le 9 janvier 1756 avec ses parents Jean-Bte Hébert et Elisabeth Granger, ses frères et ses soeurs. On y mentionne les noms de ses frères Honoré, Josph, Etienne et Jean ce dernier âgé de 14 ans et le plus jeune. Ses deux soeurs sont Marie et Françoise. Cette dernière est déjà mariée à Augustin LeBlanc et a 2 enfants. La famille des Hébert resta à Worcester durant tout l'exil, tandis que celle d'Augustin LeBlanc alla à Rutland, Mass. en 1760. Les deux familles partirent de Boston en bateau pour Québec où ils arrivèrent en juillet 1767. (NDLR.)

- 1830 14 avril. Baptême de son 12e enfant, Henriette, qui épousera plus tard le notaire Adhémar Heath de l'Ile Verte.
- 1830 Major au 1er Bataillon du Comté de Nicolet (24 mai) (LE COURRIER DU CANADA, op. cit.).
- 1832 François-Octave entre au Collège de Nicolet.
- 1832 19 mai. Naissance du 13e enfant survivant, J. B. Célestin.
- 1832 Construction d'un pavillon au Séminaire de Nicolet (HISTOIRE DU COLLEGE-SEMINAIRE DE NICOLET, op. cit.).
- 1832 Mariage de sa fille Marie-Louise à Antoine Pinard.
- 1833 3 octobre. Nicolas-Tolentin, ordonné prêtre.
- 1833 Etienne commence son cours classique à Nicolet et deviendra architecte.
- 1834 Léon entre au Collège de Nicolet pour y faire son cours classique. Il suivra son frère Nicolas et Calixte au Lac St-Jean.
- 1835 Parachèvement de la sacristie du Séminaire de Nicolet.
- 1835-38 Député de Nicolet.
- 1836 A la demande de Mgr Signay, évaluation d'un clocher. (Correspondance de Mgr Signay, évêque de Québec).
- 1837-38 Patriote (Voir J. O. David, Aegidius Fauteux, etc. . .).
- 1838 Incarcéré à Montréal le 4 février (ib.).
- 1838 23 avril. Mariage de son fils Antoine à M-Anastasia Gouin.
- 1840 5 août. Signe une déclaration en faveur d'un terrain pour l'église St-Grégoire.
- 1840 1er septembre. Mariage de son fils Calixte à Esther Dupont à Yamachiche.
- 1840-48 Construction de l'église (et du presbytère) de St-Pascal. (Alexandre Paradis, KAMOURASKA, op. cit.).
- 1844 Jean-Baptiste-Célestin commence son cours classique à Nicolet. Il le poursuivra en 1846 à Ste-Anne de la Pocatière et deviendra notaire, après avoir pris la soutane quelque temps.
- 1845 30 janvier. Ordination de son fils Octave qui deviendra curé de St-Arsène.
- 1845 30 juin. Construction de l'église Ste-Monique (Archives de l'Evêché de Nicolet, contrat no. 9009).
- 1846 27 janv. Devient Lieutenant-colonel (LE COURRIER DU CANADA op. cit.).
- 1846 Déclaration à la Commission des Rentes (no. 1932).
- 1846 14 mars. Devient Major au 1er Maitillon de Nicolet. (LE COURRIER DU CANADA, op. cit.)
- 1846 Septembre. Jean-Baptiste-Célestin entre au Collège Ste-Anne de la Pocatière pour poursuivre son cours classique (Collège Ste-Anne de la Pocatière, LES ANCIENS, p. 262).

- 1847 2 novembre. Entrée au couvent des SS. de la Providence de Eléonore (à Montréal).
- 1848 9 juin. Vêtue de Sr Eléonore à Montréal.
- 1849 26 septembre. Profession de Sr Eléonore à Montréal.
- 1849 Octobre. Mariage de Caroline avec Albert Hamelin.
- 1849-51 Construction du presbytère de Kamouraska (Archives de la paroisse de St-Louis de Kamouraska).
- 1850 13 juin. Hypothèque ses terres en cautionnement pour Auguste Leblanc, architecte, contracteur des portiques et tours de l'église. (Archives de la paroisse de St-Grégoire).
- 1852 10 février. Mariage de son fils Calixte à Adeline Paulet à Nicolet.
- 1853 7 février. Mariage de son fils Etienne à Virginie Gauvreau à Montmagny.
- 1856 Mai. Déménagement à Ste-Anne de la Pocatière avec sa famille (Lettre de Jean-Baptiste-Célestin. Archives du Séminaire de Nicolet).
Construction d'une aile du Collège Ste-Anne de la Pocatière (ib.).
Construction de l'église de St-Roch-des-Aulnaies. (Ib.).
- 1863 Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu, le curé Nicolas-Tolentin Hébert, recommande dans l'église de Kamouraska, son père "dangereusement malade". Le dimanche suivant, il annonce la mort de son père (Archives de la paroisse St-Louis de Kamouraska, PRONES).
- 1863 15 juin. Mort au presbytère de St-Pascal dans les bras de son fils, le curé de Kamouraska. Jean-Baptiste Hébert était allé à St-Pascal "pour s'acquitter d'un devoir religieux." C'est là que la mort l'a rejoint après une courte maladie. (LE COURRIER DU CANADA, 3 juillet 1863).
- 1863 18 juin. Funérailles à Kamouraska où s'étaient rendus plusieurs citoyens, membres du clergé et membres de sa famille (LE COURRIER DU CANADA, 3 juillet 1863).
Inhumation dans l'église de Kamouraska en face de l'autel St-Joseph (Paradis, KAMOURASKA, p. 385).

Je remercie le R. P. Adrien Bergeron, S.S.S., M. l'abbé Arthur Bergeron, M. l'abbé Armand Gagné, Mgr Victor Tremblay, P.P., M. l'abbé Fournier, supérieur du Collège de Nicolet, M. l'abbé Antoine Letendre, les RR. SS. de l'Assomption de Nicolet, Mme Anne-Marie Legris, M. Jean-Charles Bonenfant, M. l'abbé François Gagnon, M. le curé Ar-M. Calixte Hébert de Québec, M. Emile Fortin de Dolbeau, les diffémand Dubé, Mgr Robert Charland, M. le curé Pinard de St-Grégoire, rents archivistes de la Province et tous les autres qui m'ont aidé à reconstituer la vie du major Jean-Baptiste Hébert.

Two Letters of Charles Lawrence

and

**"A Checklist of Unpublished Acadian Source Materials in the Library of
Congress Manuscript Division, Washington, D.C."
by Claude C. Sturgill (Florida)**

It is common for a member of a local historical society on visiting the library of Congress to go to the Manuscript Division, state, province, religion, etc. This is what I did for my friends in the Société Historique Acadienne. I was struck that there should be so much material in the Library of Congress, which is mainly a printed materials depository, that was not in the National Archives or for that matter in the records of the State of Maine. While checking these file cards I was somewhat perplexed to discover that the great New England historian George Chalmers had placed a number of the originals of the famous Lawrence to Monckton letters (mainly before the fall of Beauséjour), for some unaccountable reason, at the end of some seventeen volumes of correspondance between two English admirals which deals mainly with the Bahamas. A letter to Père Chiasson uncovered the fact that the Acadian Archives did not have copies of these two letters which are reproduced below for your edification.

Also, the file cards revealed a large number of copies of letters taken from the central archives in Paris. While many of these are undoubtedly known to historians of Acadia, some of them are not in the New England Collections. Perhaps some of them represent the only copies outside the massive Canadian national collection. These references are also included below.

All of these materials are readily available for Xeroxing by the Library of Congress, Washington, D.C. at a tariff of \$.60 each for the first five exposures and \$.16 for each exposure thereafter. A minimum charge of \$1.50 is maintained. Write: "Chief, Photoduplication Service, Library of Congress, Washington, D.C."

1755

February 16 LAWRENCE, Charles. (Lt. Gov., Nova Scotia.) Halifax. Letter to (Lt.) Col. (Robert) Monckton (Boston). Indian Overtures for peace and intelligence from Beauséjour and Louisbourg; arms in store at Annapolis Royal; desires intelligence of French on the Ohio. 3 pp.

"Halifax Feb: 16: 1755

Dear Colonel

As I wrote to you so fully by Captain Wimble (Duplakes whereof are herewith Inclosed) and have received no letters from you since, I have little to communicate to you by this Conveyance, more than I heard some days ago from Captain Wessey by one Paul Laurent a half Indian sent hither by the Different Tribes of Indians with overtures for a Peace, their terms (very unreasonable) contained in substance pretty much the same that Monsr. De Loutre described in his letter to me some Months ago, to which I answered in general that if the Tribes would appear here by Their Chiefs I did not make the least doubt but that every thing would be accommodated between us to their entire satisfaction; every thing I find was quiet & as we could wish when this Fellow left Chignectou, & certainly if Pichon had received any late Intelligence We must have had it by this time in some shape or other.

By a vessel lately from Louisbourg I am informed that when the Master came from thence there were no ships of War in that Harbour.

In my last I acquainted you that in case of necessity We could furnish a thousand small arms out of the garrison of Annapolis Royal, but I find on a stricter examination into the state & condition of them, that at the utmost there are not above seven hundred that can be repaired so as to be rendered useful, therefore you must not depend on more than that number from thence, & I would wish for many substantial reasons you could avoid making use even of those.

The military stores to be sent from hence with the Engineer and other officers will all be ready in due season. & I should be glad to know by the Return of Rogers as nearly as you can conjecture, the weeks that you propose he sail in order that the vessels we send from hence may joyn according to some Rendiveuze to be fixed on, as Rogers is to be filled with stores from this place you will dispatch him back without a moment's loss of time.

The Box of Dispatches for England I now send you by the Bearer Captain Hale I am to beg you will forward by the first conveyance that offers.

Before now I conclude Govr. Morris must seen mere French Deserters from the Ohio, as the first gave an account of Numbers that were planning their Escape when He came away, & in that case Mr. Morris must know what credit ought to be given to the first Man's account, if you have received any certain Intelligence on that head do not fail to furnish Me with it by the first opportunity, for should that report be true (As I know not how to think it is) instead of our making an offensive War upon the French

at Beausejour it may be indispensably necessary to provide for our own defense here by collecting our whole strength into one body which altogether may be barely sufficient for frustrating the Designs They may have planned against this place.

If it should be necessary for you to hear from me again before you sail, let Me know it by Rogers, for tho ' there should be no trading vessell bound from hence to Boston at that time I can at all events spare the Pilote Schooner in case of necessity.

Adieu pray believe me dear Colonel with the most affectionate esteem,

Your most obedient & most faithful humble servant
(Signature)

Ch. Lawrence

P.S. In Roger's orders I have said he is to return immediately unless Gov'r Shirley should have commands for him, this was done to avoid those surmises and conjectures that would have followed mentioning your name instead of Mr Shirley's in the orders.

If Rogers can clear his vessell and grave then in about three or four days let him do it as she stands in great need of being graved."

1755

May 2 LAWRENCE, Charles. (Lt. Gov., Nova Scotia.) Halifax. Letter to (Lt.) Col. (Robert Monckton, Boston). The Vulture and transports have sailed for Annapolis; he will find his instructions there on his arrival; wishes him success (in expedition against Fort Beauséjour and Gaspereau). 1 p.

"Halifax May 2. 1755

Dear Colonel

Mr. Genistics vessell setting out unexpectedly for Boston gives me an opportunity of acquainting you that I have received your letters of the 17 & 21 of April, & that the Vulture with the Transports under her convoy sailed with a fine fair wind for Annapolis & every thing on board this morning, you will find on your arrival there the letters & papers requisite for your Proceeding without (I hope) much loss of time, at least without any necessity of hearing again from me, the first news from you will I hope be that you are in possession of what you want. Adieu, dr Sir the master wait for this.

I am most faithfully & affect'ly yrs

(Signature)

Char. Lawrence"

CHECKLIST . . .

Acadia,

1. 17th. century. Paris, Service Hydrogr. Arch 65, No. 2, 5.
2. 17th. century. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 848, 867181, 184, 890.
3. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 17871, fol. 178, 190-1, 236-9, 250-110.
4. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 23203, fol. 39.
5. 1660-1770. Paris, Bib. Nat., Moreau, 13996. Years 1707-8, 1717-9.
6. 1603-1703. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 869, fol. 159-169.
7. 1506-1664. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 500 Colbert 323, fol. 54-5. 60-75, 76-8110, 324-333.
8. March 6, 1632. Paris, Bib. Nat., Joly de Fleury, 2514, fol. 12110-2.
9. 1643. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 15621, fol. 265-72.
10. 1650. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 951, fol. 27.
11. 1655-1676. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 864.
12. 1660. Paris, Bib. Nat., Collection Baluze, 149, fol. 13-1320.
13. May 23, 1661. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 500 Colbert 334, fol. 249-26300.
14. 1661-1663. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 106.
15. 1662-1667. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 500 Colbert, 204, fol. 9-1100, 18-1800, 5000.
16. Septembre 12, 1667. Paris, Bib. Nat., Mélange Colbert, 145.
17. May 8, 1668. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. N.A. 21510, fol. 202.
18. July 22, 1669. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 8028, fol. 136.
19. 1669-1671. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 8027, fol. 227210.
20. April 3 — November 13, 1670. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 175.
21. December 7, 1670 — December 14, 1671. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 176 bis.
22. January — June 1671. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 287, fol. 13610-137, 281-3.
23. January 1672. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 158.
24. January — June 1672. Bib. Nat., Mélanges Colbert, 289.
25. April 14, 1672. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 159.
26. May 11-June 15, 1673. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 164.
27. January 4-March 6, 1674. Paris, Bib. Nat., Mélanges Colbert, 167.
28. March 3, 1684. Paris, Bib. Nat., Moreau, 1341, fol. 196-710, 198-910.
29. 1685. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. N.A. 21331, fol. 8-402.
30. 1688. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 884, fol. 189-19700.
31. October 19-20, 1697. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 849.
32. March-November, 1697. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 15866-8.
33. 18th. century. Paris, Arsenal, Mss. 6402, fol. 93-5.
34. 1701. Paris, Arsenal, Mss. 4561, fol. 300-72.
35. March 22, 1703. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 22812, fol. 53-4.
36. January 3, 1710. Paris, Bib. Nat., Clairambanet, 872, fol. 26-7.
37. October 13, 1710. Paris, Bib. Nat., Mss. Fr. 10207, fol. 205-910.
38. 1711. Paris, Arsenal, Mss. Bastille, 10597, fol. 43-99.
39. 1668-1760. Paris, A.N. Colonies C13 A33: 175-6.
40. 1721. Paris, A.N. Colonies C13 A6: 191-19110.
41. 1755. Paris, A.N. Colonies C13 A6; fol. 98.
42. April 30, 1765. Paris, A.N. Colonies C13 A54: fol. 30-3010.
43. N.D. Paris, A.N. Colonies C13 A45: fol. 25-8, 29.

Assignation par LaVallière

La Requeste de Nobles Michel Les Neuf
Escuyer S. de La Vallière Commandant
par le Roy en la province d'Acadie
Seigneur de beau bassin Je Jaques
Doutaud Soubz Signes En Vertu de Commission
Et sur Le Deffus que Pierre Morin
Guyon Charon, Michel Poinet, Roger Kesté
Claude Dugart Germain, Guillaume
bourgeois, Germain Giroit, Jean Aubin
Mignaux, Jaques Belou, Thomas
Cormier tous habitans de Beau bassin
Ont fait de recevoir dudit seigneur
Leur contract de concession qui leur a
est offert Pour Les terres qu'ils occupent
En ladite seigneurie, Leur ay
Donné jour & assignation & Intimation
à Estre comparoit au dix septiesme
jour du mois d'Aoust prochainement
Venant Pardevant Nos Seigneurs
du Conseil de Quebec Pour la voir
ordonner du Reglement des habitations
Ils prétendent auoir dam ledit
Beau bassin Ensemble des Charges aquoy
Elles seront subiette, Leur declarant
Que ledit seigneur prétend nullité
des billets qui leur a cy devant
Sourné pour le Subiet Et a Pierre
Morin Le detranchemt de partie
de la terre a luy Concedée pour auoir
souffert a prendre a son fil (En consideration
cuy partie estoit concedée) Est sermen
sur Les terres d'autres habitans
Protestant ce tous des pans dommayns.

Catherine Souffert & Souffier & Sautp-
 donne à chacun deux séparément
 En leur domiciles parlant audit marin
 Chiaron, poirier, Kelly, Pougast, Germain
 Givrot pour luy & pour Germain & Guillaume
 Bourgeois, ses associés avec injonction
 à la femme de Jean Aubin Mignaux
 Belou & Cormier En présence de Pierre
 Allemand & Anthoine de Saulsoubeyr
 Le vingt jour de mars mil six cent
 quatrevingt deux
 a leman

Dauville

Autaud

Decorative flourish

COPY OF A DOCUMENT IN
 THE PUBLIC ARCHIVES OF CANADA
 Nova Scotia Local Records, Beaulieu
 (M.G. 9, B.9, Volume 2)
 Assignation par Michel LeNeuf
 COPIED 10 mars 1969 COPIÉ
 COPIÉ D'UN DOCUMENT CONSERVÉ AUX
 ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

Jacques Cochu, "Habitant de Beaubassin" et la Seigneurie de la Grande-Rivière

par le Dr ULYSSE BOURGEOIS

Jacques Cochu "habitant de Beaubassin" né en la Paroisse d'Engoulu, faubourg de Havre de Grace, (aujourd'hui on dit Le Havre) en Normandie. Le père s'appelait René Cochu marié à Madeleine Beaugrand.

Il serait venu à Beaubassin avec Michel Leneuf Sieur de La Vallière à qui l'on avait le 29 oct. 1676, "concédé par sa majesté" la Seigneurie de Chignectou ou de Beaubassin; cette seigneurie était considérable; son étendue était de dix lieues carrées. Le nouveau seigneur était né aux Trois-Rivières le 31 Oct. 1640. Il arriva à Beaubassin avec sa famille, des domestiques, etc., dans son voilier le "Saint-Antoine". Il suffit de dire dès maintenant que Jacques Cochu était "navigateur" et fut, selon moi, le capitaine de cette goélette. En tout cas il se maria à Beaubassin dans notre chapelle de Notre Dame de Bonsecours. L'officiant fut Claude Moireau, prêtre Récollet.

Voici l'acte de mariage: (8 novembre 1682) Jacques Cochu marié à Marie Morin de Beaubassin, fille de Pierre Morin dit Boucher et de Marie Martin, sa femme, habitants de Port Royal. Mais Marie Morin leur fille, vivait là à Beaubassin. Présents à ce mariage: Jacques Le Neuf, escuyer, sieur de la Poterie (fils de Michel Leneuf), Michel Leneuf escuyer Sieur de la Vallière et Seigneur de Beaubassin et commandant du Roi en Acadie. Pierre Morin dit Boucher (père de Marie Morin), Pierre Mercier dit Caudebec (oncle de Marie Morin), Jacques Blou et Jean Mignaux.

Le même jour au même lieu, mariage du frère de Marie Morin: Pierre avec Françoise Chiasson fille de Guyon Chiasson et de Jeanne Bernard. Les mêmes témoins que nous venons d'énumérer étaient présents à ce second mariage.

Le 12 sept. 1684, Jacques Cochu fait baptiser sa fille "Marie" à Beaubassin.

Le 27 oct. 1684, Joseph fut baptisé au même endroit. Le parrain pour Marie fut Antoine Morin oncle maternel de la mère de Marie, la marraine fut Madeleine Dugast.

Le parrain de Joseph fut Sr. Simon Pierre Denis escuyer, Sieur de Bonaventure.

La marraine fut Marie-Joséphé Le Neuf de Beaubassin; elle était fille de Michel Leneuf et épousa plus tard Paul de Repentigny (1692). Nous savons que Jacques de la Poterie né (1670), enseigne (1696), périt avec son frère Jean Baptiste Sr. de Canseau dans un voyage dans l'ouest. Les autres enfants de Jacques Cochu:

Charles, b. déc. 1694
 François-Marie, b. 28 août 1696
 Louis-François, b. 5 fév. 1698
 Pierre, b. 27 juil. 1699
 Marie-Anne, b. 12 oct. 1704

Marie-Madeleine épousa Michel Rousseau de Québec; puis François Fredet en seconde nocés, le 17 janv. 1735; elle mourut 31 Mai, 1753.

Pierre épousa d'abord Angelique Cantara (fille de Bernardin 1) à St. Michel d'Yamaska, et le 5 mai 1703, Félicité Berthiaume, en secondes nocés, à Yamaska, veuve de Jacques Chaillon. Marie-Anne épousa André Bouchaut.

Tanguay appelle Jacques Cochu "Seigneur de la Grande Rivière". Sa veuve épouse le 3 fév. 1710 Jean Pinet de Québec.

Avant de mourir, Jacques Cochu reçut une concession en Gaspésie "La Seigneurie de la Grande Rivière".

La Seigneurie de la Grande Rivière

31 mai 1697

"Acte de concession du Comte de Frontenac et de Jean Bouchart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle France, à Jacques Cochu de "la Grande Rivière scituée dans la Baie des Chaleurs avec une lieue et demie de terre de front sur deux de profondeur a Prendre depuis la Seigneurie du Grand Pabos appartenant au sieur René Hubert en tirant du côté du Cap D'espoir vers l'Isle Percee". A titre de fief seulement."

De nouveau le 15 oct. 1750:

"Acte de concession du Marquis de la Jonquière et de François Bigot, gouverneur et intendant de la Nouvelle France aux héritiers de Jacques Cochu, ci devant habitant de l'Acadie, de la Baie des Chaleurs avec une lieue et demie de terre de front sur deux lieues de profondeur, a prendre depuis la Seigneurie du Grand-Pabos, appartenant au Sieur Lefebvre de Bellefeuille en tirant du côté du Cap d'Espoir vers l'Isle Percée pour en jouir par les dits heritiers Cochu, par égale portion, et leurs ayants cause en toute propriété, à toujours, à titre de fief seulement. . ."

26 juillet 1765 :

“Acte de Vente de Pierre Cochu, habitant de l’Ile au Castor, paroisse de Berthier (en haut), à Henry Morin, négociant à Québec, de tous et chacun les droits qui lui appartiennent au nom et comme fils aîné et héritier de Jacques Cochu, son père, vivant navigateur en ce pays, sur la terre et seigneurie de la Grande-Rivière, sise dans la Baie des Chaleurs, près Pabos, de trois lieues de front sur six lieues de profondeur. . .”

12 août 1765 :

“Acte de cession et transport de Jean-Baptiste Rousseau, de Neuville ou la Pointe-aux-Trembles, Michel Rousseau et Louis-Jacques Rousseau, de la Seigneurie de Lauzon, héritiers de leur mère, feu Madeleine Cochu, au Sieur Henry Morin de tous et chacun leurs droits dans la terre et fief de Grande-Rivière”.

19 mai 1772 :

“Acte de Vente de Henry Morin, de Québec, en sa qualité de cessionnaire et propriétaire des droits de Jean-Baptiste Rousseau, Michel Rousseau et Jacques Rousseau, héritiers de leur mère Madeleine Cochu et aussi en sa qualité de cessionnaire et propriétaire des droits de Pierre Cochu, à Duncan Anderson et William Smith du fief de la Grande-Rivière”.

18 juin 1793 :

“Acte de vente de Duncan Anderson comme représentant de la ci-devant Société Anderson et Smith, à Charles Robin de Paspébiac. . .”

15 octobre 1828 :

“Acte de foi et hommage de Robert Christie ès nom et comme curateur à l’absence de James Robin, Philippe Robin et John Robin, neveux et héritiers de feu Charles Robin leur oncle, pour le fief de la Grande-Rivière.”

Charles Robin était un Jersiais et possédait à Paspébiac, dans la Gaspésie et sur la côte Nord du Nouveau-Brunswick (surtout à Caraquet) de nombreux établissements qui exportaient et vendaient à plusieurs pays la morue, le saumon et le maquereau, etc. C’était une compagnie très puissante.

31 mars 1858 :

“Cadastre de la Seigneurie de la Grande-Rivière appartenant à Charles Robin et Al’ clos le 31 mars 1858 par Peter Winters, écuyer, commissaire.”⁽¹⁾

(1) Pierre-Georges Roy, Inventaire des Concessions en Fief et Seigneurie, Foies et Hommages et Aveux et Dénombrements conservés aux Archives de la Province de Québec. Archives de la Province de Québec. Volume quatrième, pp. 149-151, 1928.

Les vieilles maisons acadiennes



Vieille maison acadienne de 200 ans de Falmouth, N. S. proche Windsor

A notre connaissance, aucun savant n'a encore fait d'étude sur les édifices acadiens à travers l'histoire. Comme, actuellement, on parle beaucoup de "villages acadiens" à construire comme musées, il serait peut-être intéressant de publier ici ce que nous avons trouvé sur les vieilles maisons acadiennes dans les documents historiques et les écrits d'auteurs.

Nous ne prétendons pas avoir tout inventorié dans ce but et nous serions heureux qu'on nous signale d'autres passages qui traiteraient du même sujet, dont nous ferions volontiers bénéficier les lecteurs. Il faudra qu'il s'agisse de maisons anciennes bâties par des Acadiens.

Nous présentons ces extraits de documents dans leur ordre chronologique, quand ils parlent des maisons de leur temps. Nous présentons les autres selon l'ancienneté des maisons dont ils parlent.

Père Anselme Chiasson, cap.

Menneval 1688

“Port-Royal est un lieu qui n’a presque point encore de forme et que quoy qu’il soit composé d’environ 20 méchantes maisons de boue et de bois, il n’y a cependant que six habitants, le reste estant dispersé esloignés les uns des autres dans l’espace de 6 ou 7 lieues au dessus et au-dessous le long des bords de la rivière de Port-Royal”.

Mémoire de Menneval 1688. A.N., CHD, v.2, f. 98.

Diéreville 1699:

“Le terrain de Port-Royal peut avoir une demi-lieue de long & presque autant de large. Les maisons qui sont situées dessus, & assez loin les unes des autres, ne sont que des Chanvieres fort mal bousillées, avec des cheminées d’argille.” . . . Le curé “m’accompagna pour voir une maison que je louai, elle avait servi auparavant d’église, c’était la plus grande du lieu, elle était composée de trois pièces en bas, de greniers dessus, & d’une cave maçonnée sous la pièce du milieu.” Diéreville, *Relations du voyage du Port Royal de l’Acadie, 1699-1700.*

La Société Champlain, 1933, pp. 250, 251.

“1704, 18 novembre: Vente faite par Claude Sébastien de Villieu, époux de Judith LeNeuf, le 18 novembre 1704, à Jacques François de Brouillan, nommé syndic des missionnaires récollets, en Acadie, par le Père Patrice René, Supérieur des missionnaires récollets en Acadie, et vicaire général dudit pays, un terrain avec maison en briques et en bois, sis à Port-Royal, consistant d’une cuisine, un parloir et cinq cabinets, avec cave en dessous, une cour et un jardin entourrés de pieus et une étable, le dit terrain mesurant deux arpents et demi ou environ”.

Rf. : Arch. Acad. Université de Moncton, Placide Gaudet 1. 19-1.

Robert Hale 1731:

“They have but one Room in yr Houses besides a Cockloft, Cellar, & Sometimes a Closet. Their Bedrooms are made something after ye manner of a Sailor’s Cabbin, but boarded all round about the bigness of ye Bed, except one little hole on the Fore-side, just big eno’ to crawl into, before which is a Curtain drawn & as a Step to get into it, there stands a Chest. They have not above 2 or 3 chairs in a house, & those wooden one, bottom and all. I saw but 2 Muggs among all ye French & ye lip of one of ym was broken down above 2 inches. When they treat you with strong drink they bring it in a large Bason & give you a Porringer to dip it with.”

Journal of a voyage to Nova Scotia made in 1731 by Robert Hale of Beverly, publié par Historical Collections of the Essex Institute, Vol. XLII, juillet 1906, No 3.

(L’original se trouve en possession de American Antiquarian Society).

Dossiers Desbarres 1795

En 1795, on décrit l'habitation des Acadiens comme suit:

"The premises of every one seem to be a house from 18 to 25 feet long & as many in breadth without porch or partition but the outer door opening immediately into the sole room. There are generally two doors, the one being that which is used. The chimney, of which the lower part is stone & clay, & the higher part is clay wrought upon cross bars of wood between a wooden frame, is in the remotest part from the door. The Beds are on both sides of the house from chimney to the doors. In the end of the house opposite to the chimney, the pots and water vessels lie on the floor, and the Milk & Milk vessels are disposed of on shelves, together with their bowls, mugs &c: As they all sleep, eat, cook, smoke, wash &c: in this house or room, I need not say it must look black & dirty enough particularly as the houses are now old.

Behind the Chimney on the out side is an oven of clay, the opening to which for bread & fire is on the In side back of the chimney. The oven rests on a square wall of Loggs or Stone around an apartment three or four feet in the square, where a few pigs enter on the out side, and lie warm from the heat of the chimney & oven.

In their Barns they are more Sumptuous. They are from fourty to fifty feet in length — from twenty to thirty in breadth & from ten to fifteen high, the lower story destined for the cattle — and the upper for the corn, Hay, and threshing floor: At a distance they sett off the whole place.

I had almost forgot to mention that their houses have a cellar under ground for the roots &c to which they descend by a trap door in the floor."

Rapport du capitaine John MacDonald à Desbarres en 1795.
Voir Dossiers Desbarres, arch. N.-E.

Premières demeures à Chéticamp, N.-E., 1782 —

"Le premier souci de chaque famille nouvellement arrivée était de se bâtir. L'entreprise était facile, car le bois était proche et abondant.

"Comme il n'y avait pas de "moulin à scie" ni de forge, comme l'argent était rare et qu'on évitait le plus possible d'acheter au magasin des Robin pourtant assez bien garni, on fabriquait tout soi-même et en bois. Les principaux instruments dont on disposait alors étaient le godendard, l'égoïne, la hache à équarrir, le couteau à deux manches et le canif. Ils étaient rares ceux qui se payaient le luxe d'acheter des clous, si ce n'est les clous à bardeaux. Ils se servaient de gournables, chevilles de chêne, pour toutes les constructions, même parfois, pour attacher les perches ou lices de clôtures. Jusqu'aux gonds de porte qui étaient en bois!

“Les premières demeures furent bâties en bois équarri à la hache, pièces sur pièces. Il restait encore de ces maisons à la fin du siècle dernier.

“Entrons dans une de ces demeures primitives.

“La maison n’est pas finie à l’intérieur. Le plancher lui-même est en bois équarri, parfois même en petit bois rond ou rollons.

“Le mobilier est très rustique, bien entendu. Une table à manger en madriers. Pas de chaises, mais des bancs comme sièges. Au mur le dorsoué⁽¹⁾ pour la vaisselle.

“Les lits sont en bois, sous forme de simples couchettes, mais avec une particularité remarquable. Il n’y avait ni chambres ni cloisons. Les lits en faisaient fonction. Aussi, aux lits mêmes étaient clouées des planches, pour en faire comme une armoire fermée, une boîte du plafond au plancher, appelées sacs à housse. Une seule ouverture à ces lits, sans porte, fermée par des rideaux.

“Dans un coin, le banc des seaux d’eau, avec la mogue ou tasse commune pendue à un clou.

“Dans un autre coin, le balai, et quel balai! De fabrication domestique lui aussi et parfois fort simple, comme le balai de branches liées en fagot et attachées à un manche; parfois plus recherché, le balai à tilleul, encore en usage dans les granges.

“Suspendu au mur, l’indispensable mousquet et la corne de poudre.

“Sur le banc d’un châssis des coches où le soleil marquait les heures.

“Au plafond, au bord du mur, une ouverture et au mur une échelle fixe pour y monter. En haut, c’était le grenier où l’on remisait tout, la laine, le linge, les faillots et où souvent couchaient les gars sur des paillasses par terre.

“De bonne heure, on revêtit à clins les pans extérieurs des maisons. Les toitures furent toujours couvertes de bardeaux, et de bardeaux faits sur place à la main. Voici comment on les fabriquait: ils étaient toujours en sapin. On sciait le sapin en grosses bûches. Puis, avec un couteau spécial sur lequel on frappait à coups de hache, on fendait ces bûches en morceaux de l’épaisseur du bardeau. Ensuite, au moyen d’un chevalet exprès, on finissait le bardeau à la main avec un couteau à deux manches. Le bardeau était solide, durable et de première qualité.”

Chiasson, Père Anselme, cap. Chéticamp, Histoire et Traditions Acadiennes, 2 éd. 1962 pp. 46, 47.

(1) Dressoir, étagère pour mettre la vaisselle

Vieille maison à Memramcook 1846:

“En juin 1846, quatre-vingt-onze ans après le Grand Dérangement, dans une maison de pièces sur pièces, située près de “Cran à Ben” sur la rive est de la rivière Memramcook, environ trois milles de l’église de Memramcook à présent Saint-Thomas, vivait heureusement et frugalement une famille acadienne: Amand Landry et son épouse Pélagie Caissie; ils avaient alors quatre enfants, le plus jeune se nommait Pierre et était âgé d’un mois. Avec eux vivaient Allain Landry . . ., qui était veuf, et Natalie Landry. . .

“Cette maison de pièces sur pièces était pauvrement bâtie, de chétive apparence, mal éclairée et peu confortable en hiver. Au mitan de la maison se trouvait une immense cheminée en grosses pierres mal taillées et mal ajustées; la maison était divisée en deux parties par une cloison de planches. L’hiver on n’occupait que la partie sud de la maison qui n’avait que deux fenêtres, une au sud, l’autre à l’ouest. Près de la cheminée, était la porte de la cave où on descendait au moyen d’une petite échelle. Cette cave n’était qu’un trou où la lumière ne parvenait pas, car il n’y avait pas de fenêtre, et la maison n’ayant pas de solage la cave était très froide en hiver.

“Ce bord de la maison formait un seul appartement qui servait de cuisine, de salle à manger, de chambre et de dortoir. Autour de l’appartement il y avait trois petites pièces que l’on appelait chambres à lit; elles pouvaient avoir sept pieds par dix chacune et manquaient de fenêtre pour les éclairer.

“La chambre des étrangers était au grenier dont le plancher était en bois brut et dans cette chambre il y avait un châlit en bois plus rude encore.

“Un berceau de rudes planches, trois ou quatre modestes chaises, trois ou quatre coffres et une table à manger composaient tout le mobilier de ce logement.

“Un petit châlit, fait à la main, était arrangé de manière à pouvoir le cacher pendant le jour sous le châlit du père et le sortir le soir pour recevoir les petits dormeurs.

“Un gros poêle carré complétait le luxe de cet humble et frugal logement.

“Le patrimoine de la famille se composait de cent arpents de terre, d’une quinzaine d’arpents de pré, d’une grange couverte en rouche, de quatre ou cinq vaches, des poules, des oies, des dindes, des canards et des cochons.”

Ecrit par un vieillard de Memramcook, un des Landry, et retouché par Placide Gaudet en 1916.

Prisonniers Acadiens du Fort Edward, N.-E., 1763-1764

ET

Pétitions des Acadiens

de cette région, avec les listes des signataires, 1764-1768

PAPIERS DESCHAMPS

Les documents qui vont suivre font suite à ceux que publiait Régis Sygefroy Brun dans le 24e Cahier, page 158, et viennent de lui. Le premier en liste aurait dû figurer avec ceux de la série précédente et nous nous excusons de l'oubli. NDLR.

PRISONNIERS ACADIENS DU FORT EDWARD 1763 - 1764

These are to Certify that the undermentioned number of French Prisoners Resident and were Victualled at this place during the time set against the same:

1763 from the	persons		
13 June to the 25th	335	— 14 days	4,690
26 June to the 3 July	358	— 7 "	2,506
4 July to the 24 July	365	— 21 "	7,665
25 July to the 31st July	376	— 7 "	2,632
1 Aug. to the 28 July	391	— 28 "	10,948
29th. Aug. to the 25 sept.	380	— 28 "	10,640
26 sept. to the 23 oct.	371	— 28 "	10,388
			<hr/>
			49,469
24 oct. to the 30 oct.	371	— 7 "	2,597
31 oct. to the 4 Dec.	390	— 35 "	13,650
5 Dec. to the 12 Dec.	360	— 7 "	2,520
13 Dec. to the 25 Dec.	230	— 14 "	3,220
			<hr/>
1764			
26 Dec. to the 22 January	311	— 28 "	8,708
23 Jan. to the 29 Feb.	284	— 28 "	7,952
20 Feb. to the 18 March	288	— 28 "	8,064
			<hr/>
			96,180

Fort Edward 19th March 1764
Jus. Deschamps

PÉTITIONS DES ACADIENS DE LA RÉGION DE WINDSOR 1764 - 1768

(au verso du document)

Petition of the French accadians
for provisions —
they cannot take the oath of
allegiance — supposed 1764

Deschamps a son Excellence Montagu Wilmot et etc . . .

Supplie très humble Humblement Les Accadiens Résident
actuellement aux Environs de La Rivière Pigiguit, Soussignés,

Que ne pouvant Se resoudre a preter le Serment qu'exige
d'eux Sa Majesté Brittannique très Sacrée Le Roi George, ils
proposent de prendre le parti de Se retirer hors de la Province,
mais comme la rude Saison et L'hyver si fort avancé rend Impos-
sible pour eux, et leur familles nombreuses d'Entreprendre le
voyage.

Ils se jettent aux pieds de votre Excellence la Suppliant bien
humblement d'avoir compassion du triste Etat de leurs pauvres
familles qui périront imancablement Si votre Excellence n'a pitié
d'eux, et n'étamd Sa Charité, En leur faisant donner des vivres
pour passer L'hyver.

Et Comme jusqu'apresent ils se Sont fait un devoir de Se
conduire en honnêtes Gens et d'Obéir aux ordres du Gouverne-
ment Ils osent assurer votre Excellence qu'ils
(p. 135) n'y manqueront pas par la suite ? ? ? (3 mots rayés)
mais qu'ils seront prêts a travailles pour le public s'il le faut la
moitié du temps Et de se rendre digne des graces qu'il plaira a
votre Excellence de leur accorder

Et vos supplients ne cesseront de prier Dieu pour la conser-
vation de votre Excellence

Alex Pelerin	René Saunier	Pierre Beliveau
Michel Pelerin	Charles Prejean	Paul Suret
Claude Duant	Baptiste Bourgeois	Joseph Leblanc le jeune
Benj n Bourgeois	Amand Lanoue	Joseph Girroir
Chales Foret	Joseph Suret	Pierre Suret le jeune
Germain Tibodeau	Jean Bourgeois	Bonan Leblanc
Joseph Suret	Joseph Terriau	Marcel Leblanc
Jean Babino	René Landry	Joseph Prejean
Joseph Leger	Charles Duant	Joseph Gaudet
Joseph Foret	Pierre Brun	Dominique Potier
Pierre Blanchard	Paul Landry	Pierre Suret
2 Honoré Duant	Simon Gautreau	Joseph Bourg
Charles Saunier	Claude Gaudet	Athanaze Breau
Michel Dupuy	Amand Préjean	Joseph Bougeois
Olivier Suret	René Richard	Joseph Leblanc
Amant Suret	2 Pierre Gaudet	Jean Leger
Jean Melanson	Joseph Richard	Jean Bourg
Pierre Melanson		

(verso du document) Petition from Acadians to remove
Supposed about 1764

A Monsieur Deschamps
a Winsort Justice du
dit endroit

Monsieur

Nous les Habitants de Pisquit, ou les environs de Windsort viennent Humblement vous donner une responce que nous concevons être fort justes à un Gouvernement qui nous a toujours traité avec beaucoup d'humanité pendant tout le tems que nous avons été sous Son Ospice, mais come les tems nous paroître Si dure pour nous que nous ne vous trouvions pas en État de nous Soutenir nous et nos familles qui sont Si nombreuses, comme Monsieur Deschamps en est fort bien averti, voila la seul raison et obstacle qui nous fait resoudre de sortir hors de la Province.

Monsieur nous vous donnons une liste de ceux qu'ils sont nombrée avec leurs Noms de ceux qui sont en vouloir de Partire

Joseph Preieon
Amerée Duan
Pierie Godet
Bonnaventure le Blanc
Claude Godait
Claude Duan
Charles Duan
Benjamin Bourgeois
Charle Soniée
Joseph Leger
Charle Prejean
Pierre Blanchar
Joseph Forret
Etienne le Blanc
Charles Forret
Paul Surrete
Atanas bro
Joseph Terrio
Aman Prejan

Michel Dupui
Jean Legere
Joseph Bourc
Baptiste Bourgeois
Joseph Richard
Renée Richard
Simon Gotro
Joseph Surrete
Joseph Bourgeois
Pieire Belivau
Charle le Blanc
Joseph jiroire
Joseph le Blanc
Pierre Brun
Jean Babineau
Jean Bourc
Dominique Potier
Joseph Gaudai
Arnée Landry

Halifax 30 Juillet 1764.

Messieurs.

D'autant que la paix est faite entre Les couronne de france et d'angleterre et ne sçavons point ce que l'on veut faire de nous, nous avons demandé notre congé pour nous en aller aux françois. le major Hamilton nous a dit que Le Roi de france ne vouloit point de nous, que nous Etions anglois, nous lui avons demander un permi pour 5 a 6 hommes pour aller En france afin de Savoir ce que lon veut faire de nous et Si nous aurons quelque protection de france nous Esperons obtenir ce congé ou permi du gouvernement.

Nous vous le fesons savoir a cette fin que nous nous unissons d'un corps tant pour les frais que pour le choix des gens que nous Envoirons, vous joignant a nous vous voudrés bien Envoyer des gens sur lesquels vous voudrés bien vous Reposer en meme tems pourrons Repondre etant autorisé de vous tous des dépenses pour ce Sujet, depeché vos Raisons et intentions que nous Esperons au plutot.

Vous obligéer vos frère et amis les accadians qui sont a Halifax

Diserter

a tous les accadiens francois qui sont a Piguit et au fort Cumberland a la pointe Beausejour

(au verso du document) 1768 Willing to take oath
List of accadians
57 with wives & children in
Kings Co.

	man	women	Boys	Girls
Pierie Beliveau	1	1	0	1
Jos: Beliveau	1	—	—	—
Jos. Leblanc	1	1	1	2
Char s Leblanc	1	1	2	—
Bonan Leblanc	1	1	1	1
Jos. Girroir	1	1	—	2
Jos. Bourgeois	1	1	1	1
Pierie Belveau (2)	1	1	1	—
Maturin Comeau	1	—	—	—
Jos. Comeau (1)	1	1	0	1
Anne Marie Hebert	—	1	—	—
Olivier Boudro	1	1	—	2
Pierie Gaudet	1	1	3	2
Pierie Gaudet jun	1	—	—	—
Cha s Melanson (2)	1	1	1	1
Jos. Leger	1	1	2	3
Cha s Melanson (1)	1	1	3	1
Michel Haché jun	1	1	1	1
Jos. Breau	1	1	1	2
sister-in law	—	1	—	—
Michel Haché	1	1	—	—
René Richard	1	1	1	2
Joseph Richard	1	—	—	—
Wm. Johnson	1	1	4	—
Joseph Johnson	1	—	—	—
Aug n Grivoir	1	1	2	1
Jos. Comeau jun (2)	1	1	1	—
Jos. Aucoin	1	—	—	—
Jean Potare	1	—	—	—
Claude Saunier	1	1	4	1
Solomon Malies	1	1	2	3
Charles Malliet	1	—	—	—
René Saunier	1	1	2	1
Amont Lanon	1	1	1	1
Jean Melanson	1	1	1	1
Ament Melanson	1	1	1	1

Joseph Grangé	1	—	—	—
Pierre Melanson (1)	1	1	1	3
Cha s Saunier	1	1	2	1
Joseph Saunier	1	—	—	—
Pieire Leblanc	1	1	1	1
René Landry	1	1	4	1
Pieire Brun	1	1	2	1
Michel Dupuy	1	—	—	2
Jos. Dupuy	1	—	—	—
Jean Brun	1	—	—	—
Benj. n Bourgeois	1	1	2	6
Jean Bourg	1	1	—	—
Jeanno Bourg	1	1	2	1
fra s Bourg	1	—	—	—
Joseph Bourg	1	—	—	—
Pieire Bourg	1	—	—	—
Pieire Babin	1	1	—	3
Ch. Foret	1	1	1	4
Paul Foret	1	—	—	—
Pieire Melanson (2)	1	—	—	—
Jean Landry	1	—	—	—
Ignace Landry	1	—	—	—
Michel Haché	1	1	—	—
Pieire Melanson	1	1	3	—

Apr 1st 1768

Petition of the accadians for a priest and provision
(au verso)

Winsort April 1 1768

Monseiner

Nous prenons la lieberté te demandé la Bondé a votes Seifier pour avoir un preter de de quebec set eté, et Si le Roi que lave la Bondé pour nous donné la Provision pour un ans quand nous Sirions etabli Noter tere

Nous Serion bien ess Si le gurvernement donni un Erpanter pour Erbanté la terre avec Nous

Sinigé

et votre Exelent Lieutenant
Gouvernor Nous some Les tres
humble et les tres obeissants
seviteurs

piere X Belliho
Gilliom Shanson
Joseph X Comon
Charles X Malasson
Joseph Shiroit
John X Malasson
pierie X Malasson
amon X Malasson

Charles X Malasson
Amon X lanu
Olive X Pouttro
piere X Bellivo
René X Lanié
Joseph X du Blan
Clot X Sunie
Bon ans X du Blan
Carles X du Blan
Rene X Rishart

Joseph X Bro
Joseph X Bourjois
piere X Goté
piere X Brein
Rene X lantri
Salomon X Maye
Joseph X lesher
Mishel X Du boui
piere X Le Blan
Augustin X Gettry

Joseph X Como
Mishel X Hashé
Joseph X Oquein
Joseph X Grange
Josip X Bellio
piere X Malason
Carels X foré
john X Bourg
john X Bourg
piere X Babein

Une Société Historique du Nord-Est du N.-B.

Le 27 septembre dernier, un groupe de personnes intéressées à l'histoire acadienne de la région du nord-est de la province du N.-B. se réunissait à Caraquet pour jeter les bases d'une société historique. La Présidente de la Société Historique Acadienne, Mme Léone Boudreau-Nelson, le Père Anselme Chiasson, le Dr Edgar Girouard étaient venus de Moncton pour la circonstance. Mentionnons la présence à cette assemblée importante, de l'honorable Bernard Jean, de son Honneur le maire de Caraquet, de Martin Léger, de Sr Corinne Laplante, etc. M. Fidèle Thériault qui avait convoqué la réunion, la présida et fut élu président temporaire de ce groupe en voie d'organisation.

Le 19 octobre, une autre assemblée réunissait quelque 50 personnes pour organiser cette société historique du Nord-Est de la province.

“Parmi les assistants on notait la présence de M. Rodolphe Bourque de la Division des Recherches et du Développement des Ressources Historiques du Nouveau-Brunswick, le Rév. Jules Légère, M. Léon Thériault, professeur à l'Université de Moncton et Jacques Gauthier, étudiant en histoire à cette même université. M. Wilbur, ancien président de l'Association des Sociétés Historiques du Nouveau-Brunswick ainsi que Sr Corinne LaPlante, de Tracadie, laquelle a fait des études en histoire en France assistaient également.

L'organisme s'est élu un exécutif dont M. Fidèle Thériault sera le président, Sr Corinne LaPlante sera la vice-présidente, Mlle Laura Pinet secrétaire, et M. François Blanchard, trésorier. La structure interne de la société historique n'est pas encore complète; dans les prochaines réunions des directeurs régionaux seront nommés ainsi que des comités (comités en archéologie, généalogie. . .) Le rôle des directeurs sera de procurer les données historiques concernant leur territoire respectif.

La Société Historique du Nord-Est se réunira à tous les 3e lundi du mois et à chaque réunion un chercheur de la région donnera une conférence.

La nouvelle société aura pour but de:

1. réunir dans une association solide et stable tous ceux qui veulent faire des recherches historiques dans la région.
2. permettre l'entraide chez les chercheurs.

3. organiser des rencontres afin d'échanger les connaissances historiques.
4. recueillir le plus possible de traditions orales, de manuscrits et de documents et les placer dans un centre où les chercheurs pourront les consulter.
5. repatrier tous les documents historiques de la région afin de pouvoir les étudier sur place.
6. informer le public des activités de la Société."

(Delphis Rousselle, dans L'Évangéline, 21 oct. 1969)

VIENT DE PARAÎTRE

Les Légendes des îles de la Madeleine, par le Père Anselme Chiasson, cap.

"Dans *Légendes des îles de la Madeleine*, c'est tout l'univers marin des anciens Madelinots, toute leur vie quotidienne, leur vision du monde en quelque sorte: un monde rural, un monde de pêcheurs aux moeurs simples, mais combien authentiques! Dans cette oeuvre qu'il nous faut lire, nous apprenons comment la mer, le métier de pêcheur, la réalité de la mort, la notion de l'étranger, pour ne nommer que quelques thèmes, a modelé le mental collectif des Madelinots. Qui ne s'émerveillera pas devant les légendes que nous propose le Père Chiasson? Dans ce monde fantastique tout est possible: les visions macabres de cercueils qui annoncent la mort, les démons qui font leur cour aux jolies filles dans les soirées dansantes, les lutins qui s'approprient le cheval du cultivateur durant la nuit, un Noir qui hante tel sentier jusqu'en 1954, une sirène qui sauve un pêcheur, tel ministre protestant qui découvre que son chat, à l'air innocent, est en réalité sorti de l'enfer, et j'en passe. Le folklore acadien, on le constate une fois de plus dans ce volume, est immensément riche, et il faut nous réjouir du fait que nous ayons des chercheurs acharnés comme le Père Chiasson pour valoriser et sauver de l'oubli cette tradition qui disparaît lentement." M. Léon Thériault, professeur à l'université de Moncton.

Légendes des îles de la Madeleine, 126 pages. Préface de Carmen Roy. Dessins de Rhéal Richard. Editions des Aboiteaux, 279 Dominion, Moncton, N.-B. En vente à \$2.00 l'exemplaire.

ACADIA DE ANDREW HILL CLARK

Nouvel espoir pour un sérieux renouveau de l'historiographie acadienne

Tout en me réjouissant de la parution en 1968 du plus récent ouvrage d'Andrew Hill Clark, *Acadia, the Geography of Early Nova Scotia to 1760*,⁽¹⁾ je ne puis m'empêcher de craindre que l'on réserve à son étude le même accueil que l'on faisait à celle de John Bartlett Brebner en 1927.⁽²⁾ En effet, bien que trois générations de vie nationale, à l'instar de Rameau de Saint-Père, n'avaient cessé d'encourager chez les francophones des provinces maritimes la fièreté de leur passé, la contribution de Brebner passa à peu près inaperçue.⁽³⁾ En dépit de l'évidente érudition de son oeuvre, nos historiens ne se sont guère inspirés de son optique, et ont continué jusqu'à nos jours à nous livrer l'idéologie traditionnelle. C'est ainsi de l'oeuvre de Bernard (*Le drame acadien*, 1936) pour qui l'histoire de l'Acadie demeure "une preuve vivante de la primauté du spirituel" (p. 402), et pour le français Lauvrière (*Brève histoire tragique du peuple acadien*, 1947). Encore ces dernières années, Arsenault (*Histoire et généalogie des Acadiens*, 2 vols., 1965) fait de ces "trois cents hommes d'élite" de 1632 et du "long calvaire" de leurs descendants de 1755 le fondement de son oeuvre.

C'était pourtant Brebner qui, plus justement que tout autre avant lui et même après, nous analysa les circonstances, les gestes et les viscissitudes des Acadiens, restreints en nombre, paysans peu modernes même dans le contexte du dix-septième et du dix-huitième siècles, enclavés pendant toute leur histoire entre les feux croisés de deux puissants impérialismes rivaux. Pour la première fois notre histoire devenait plus que l'étude isolée d'un peuple paisible, heureux et producteur, qui fut néanmoins brutalement victimisé par une dragonnade de rapaces spoliateurs. Brebner nous fit part du contexte de la réalité totale en nous rappelant que les événements auxquels les Acadiens participèrent malgré eux, inconsciemment même, ne constituèrent forcément que de petits incidents d'impérialisme. De son oeuvre suivait en Amérique, d'abord plusieurs nations européennes, se dégage que qui fait l'histoire de ce peuple et de ces événements ne doit jamais perdre de vue les objectifs à long terme que pour et en dernier lieu, les deux géants, la France et l'Angleterre.

Plus de quarante années après que l'érudition de Brebner tomba chez-nous sur une terre intellectuellement aride, le géographe Andrew Clark nous fait espérer une fois de plus les bienfaits d'une optique impartiale et d'une science déjà prouvée à maintes reprises.⁽⁴⁾ Son ouvrage raconte l'évolution de la géographie changeante de la Nouvelle-Ecosse actuelle durant le siècle et demi que les Français y étaient virtuellement les seuls occupants d'origine européenne. Quoique plus un ouvrage de géographie que d'histoire, les implications sociales et économiques du peuplement français donnent à l'étude une très grande impor-

tance historiographique. Evidemment, l'auteur ne raconte pas toute l'histoire de l'Acadie jusqu'en 1760. Les aspects politique, militaire et diplomatique, par exemple, ne sont touchés qu'en marge de la géographie changeante, et ce dans la mesure seulement qu'ils influèrent, ou qu'ils furent à leur tour influencés par celle-ci.

Suivant un premier chapitre qui décrit l'aspect physique du territoire, l'auteur nous montre, dans un deuxième, le rapport qui a existé entre les Micmacs et la nature vierge avant l'arrivée des premiers européens, au début du dix-septième siècle. La suite de l'ouvrage décrit dans le plus minutieux détail l'effort laborieux d'une poignée de paysans français qui réussirent graduellement à se créer en Acadie l'armature sociale de la politique, du droit et des échanges commerciaux. M. Clark s'attarde particulièrement, comme il convient au géographe d'ailleurs, sur la passionnante histoire de l'exploitation des marais salins de la baie de Fundy. C'est là que les Acadiens accomplirent leur oeuvre la plus durable et la plus économiquement significative, en faisant de ces marais réclamés de la mer l'endroit de prédilection de leur agriculture.

L'auteur heureusement ne manque pas non plus de noter les lacunes de l'interprétation traditionnelle déterrées au cours de ses fouilles: Pour ne relever que la plus importante, il se dégage clairement à la lumière des données économiques et géographiques que ni le peuplement, ni l'agriculture, ni l'évangélisation ne constituèrent le premier objectif de la colonie acadienne. En Acadie, comme au Canada, le but et des compagnies et de la couronne fut bel et bien de nature économique: la conversion des castors plus que celle des sauvages, l'augmentation des profits des actionnaires français plus que celle des chiffres de population, la récolte des fourrures et des plumes plus que celle des grains. S'il s'y développa néanmoins une population agricole, ce fut presque en dépit des premiers soins des dirigeants successifs De Monts, Poutrincourt, Razilly, d'Aulnay et La Tour. Il n'est bien sûr pas possible de noter ici toutes les possibilités de démystification que *Acadia*. . . laisse entrevoir. Par contre la pénurie de documents de nature sociale fait que bon nombre des conclusions de M. Clark ne demeurent pour le moment que de plausibles conjectures, en dépit des fouilles exhaustives de l'auteur.⁽⁵⁾ En autant que l'historien n'exige en effet, ou ne devrait exiger, que les preuves les plus irréfutables, l'on pourrait bien tirer une conclusion défavorable sur la valeur historique de l'ouvrage. Le plus remarquable cependant c'est que M. Clark ait pu se livrer à une enquête ayant des cadres si étendus, tout en disposant de sources relativement pauvres, comparées par exemple à ce qui s'offre à l'historien-géographe de la vallée du Saint-Laurent.

En fait de lacunes, malgré une bibliographie fort remarquable où l'on compte pas moins de 476 titres de sources secondaires, l'on comprendra difficilement que l'auteur ait pu omettre *Akins, Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia, Frégault, La guerre de la conquête, et Parkman, A*

Half-Century of Conflict. Son paragraphe portant sur les sources primaires, de plus, est pratiquement inutile au chercheur, vu l'organisation embrouillée, et le nombre d'erreurs et d'omissions. L'on compte de plus quelques erreurs de fait: la crête du Fort Cumberland est située entre les rivières Aulac et Missaguash, et non pas entre l'Aulac et la Planche. Louisbourg est constamment écrit "Louisburg". Il n'existe pas d'indications, sauf erreur, que l'ardoise ait servi à la construction à l'île Royale. La fabrication de la brique au Port-Toulouse ne débuta pas après 1724, mais dura plutôt de 1718 à 1725 alors que les autorités locales contournerent suffisamment les légalistes de Versailles pour pouvoir importer de la Nouvelle-Angleterre une qualité de brique supérieure.

Nonobstant ces imperfections, l'ensemble de l'oeuvre constitue une contribution indéniable à la tâche de remettre le bilan de l'Acadie et des Acadiens dans une perspective d'objectivité. C'est entendu, par ailleurs, que les Acadiens des 150 premières années méritent les éloges de la postérité. Le malheur chez-nous a été de nous attarder depuis un siècle à fabriquer — ou du moins à conjecturer — des gloires afin de mieux véhiculer les sentiments de fièreté religieuse et nationale. Bien loin de prostituer ainsi le but de l'histoire, l'ouvrage du professeur Clark, comme aussi celui de son devancier Brebner, nous démontre la compatibilité qui peut exister entre sa profonde sympathie pour l'Acadie et les Acadiens d'une part, et l'honnêteté intellectuelle et la rigueur scientifique d'autre part. La plus importante leçon qui se dégage d'Acadia. . . c'est qu'à l'avenir, lorsque nos historiens évoqueront, par exemple, le souvenir de la piété de nos ancêtres, ils devront faire la part également de la superstition; ou s'ils nous parlent de sobriété, ils ne cachent point la paresse qui les caractérisait; ou encore s'ils nous parlent d'hospitalité et de bonne humeur, ils se rappellent qu'en même temps les circonstances rendaient les anciens Acadiens méfiants, rancuniers et querelleurs. Qu'il nous ait fallu, pour nous le souligner, attendre encore une fois la venue d'un érudit, comme Brebner, étranger par la langue et la religion, et professeur par surcroît d'université américaine, est une réflexion significative sur l'état actuel de la recherche en Acadie.

Service national des lieux historiques.
Bernard Pothier

(1) Publié à Madison, Wis., par The University of Wisconsin Press, 1968, xx, 450 pages. \$12.50.

(2) *New England's Outpost, Acadia before the Conquest of Canada.* New York. Columbia University Press, 1927, 291 pages.

(3) De tous ceux qui se sont livrés à une interprétation de notre histoire depuis 1927, seul le Frère Bernard mentionne Brebner, sans toutefois en profiter pour moderniser son propre point de vue.

(4) Cf. notamment son *Three Centuries and the Island, a historical geography of settlement and agriculture in Prince Edward Island, Canada*, Toronto, 1959, xiii, 287 pages.

(5) Cette pénurie est due en partie au fait que l'Acadie ne comptait qu'une organisation formelle très peu rigide, et en partie aux ravages causés par le feu. Ainsi, en 1710, lors du siège de Nicholson devant Port Royal, l'incendie emportait la maison du notaire J.-C. Loppinot, ainsi que son rée irréparable. D telles circonstances n'ont pas peu contribué également au retard de l'évolution greffe et le papier terrier de la colonie. L'on se rend compte jusqu'à quel point la perte est demeuré historiographique, en nourrissant notre prédilection pour les cadres restreints de la généalogie et la petite histoire, dont les sources (les registres de l'état civil, notamment) nous sont parvenues en une forme relativement intégrale.

NOUVEAUX MEMBRES

- Sister Margaret Beaton, Xavier College Box 760, Sydney, N. S.
 The Angus L. MacDonald Library, St. Francis Xavier University, Antigonish,
 N. S.
- M. l'abbé Maurice Léger, C. P. 382, Shediac, N.-B.
- Rev. Raoul Dionne, c.s.c., Maison C.S.C., Univ. de Moncton, Moncton, N.-B.
- Mme Ernest Aucoin, 134 Totten Pond Rd., Waltham, Mass. 02154
- Fortress of Louisbourg N.H.P., att: J. Lunn, Box 160, Louisbourg, N. S.
- Monsieur Simon Gorayeb, 64 rue Victoria, Campbellton, N.-B.
- Madame Simon Gorayeb, 64 rue Victoria, Campbellton, N.-B.
- M. Donat Lacroix, Div. Beauséjour R.R. 5, Moncton, N.-B.
- M. Léonide H. Cyr, 10 rue MacBeath, Moncton, N.-B.
- Mme Albert P. Girouard, Ste-Marie de Kent, N.-B.
- M. Emery LeBlanc, 142 rue Arran, Campbellton, N.-B.
- Mme Emery LeBlanc, 142 rue Arran, Campbellton, N.-B.
- M. Roger Paradis, Box 72, Fort Kent Mills, Maine 04743
- Mme Yvonne Daigle, 142 Totten Pond Road, Waltham, Mass. 02154
- M. Ulysse Roy, 1545 ave Laurin, Ville-les-Saules, Québec 8
- Mme Marie A. Légère, 131, 6e avenue Sud, Sherbrooke, P. Q.
- Dr. Esmond A. Fatter, 1043 Robert E Lee Blvd., New Orleans, La. 70124
- M. l'abbé Georges Hébert, Lobtinière, Cté Lobt., P.O.
- M. T. Brendan Fay, 7 Gary Rd., Brockton, Mass. 02402
- Yale University Library, New Haven, Conn. 06520
- M. Frank J. Richard, Box 944, Fargo, North Dakota 58102
- M. Ralph A. DesRoches, 14 Laforge Rd., Darien, Conn. 06820
- M. Edmond Babineau, St-Joseph, N.-B.
- M. Guy Babineau, St-Joseph, N.-B.
- M. Jean Louis Belliveau, 3131 Romans Ave., Halifax, N. S.

SECRETARIAT DE
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE
CASE POSTALE 1032, MONCTON, N.-B.